



Femme et substitution aux opiacés

Que vous preniez de l'héroïne ou un traitement de substitution (Méthadone, Subutex®, Buprénorphine, Suboxone®*), que vous ayez vos règles ou pas, une grossesse peut survenir.

Si vous le désirez, une contraception est possible. Parlez-en avec votre médecin

Que se passe-t-il si je souhaite avoir un enfant ou si je suis enceinte ?

La substitution n'est pas une contre-indication à une grossesse. Elle n'entraîne aucune anomalie du bébé.

Si vous êtes enceinte et que vous consommez de l'héroïne, il est recommandé de prendre une substitution (Méthadone, Subutex®, Buprénorphine)*.

Votre médecin est là pour vous accompagner.

Le traitement de substitution doit être maintenu pendant la grossesse. Il n'entraîne aucune anomalie pour l'enfant. Ce qui est dangereux pour l'enfant à naître c'est le manque. La substitution prise régulièrement évite le manque pendant la grossesse et permet un développement normal de l'enfant.



* Le Suboxone® est contre-indiqué pendant la grossesse et l'allaitement.

Mon enfant risque-t-il un problème de manque à la naissance ?

Parfois, des symptômes de sevrage surviennent dans les semaines qui suivent la naissance. Ce risque est faible. Il est indépendant du dosage du traitement de substitution.

S'ils surviennent, ces symptômes peuvent être apaisés en maintenant le bébé dans une ambiance calme : éviter les bruits et les lumières violentes, favoriser le maternage (le peau à peau...), le calme et la tranquillité de la maman et de l'entourage.
Néanmoins, si cela est nécessaire un traitement spécifique de courte durée apaisera votre enfant.

Puis-je allaiter mon bébé si je prends une substitution (Méthadone, Subutex®, Buprénorphine)* ?

Oui, l'allaitement est possible avec un traitement de substitution.

Comme pour toute mère, le choix d'allaiter vous appartient.



Grossesse et alcool :

L'alcool peut entraîner des anomalies pour le bébé. Il n'y a pas de dose minimale d'alcool reconnue sans risque pour le bébé. C'est pourquoi, **il est recommandé de ne pas consommer d'alcool pendant la grossesse.**

(recommandation de la Société Française d'Alcoologie, 2002)

Pour tout renseignement vous pouvez échanger avec le professionnel qui suit votre grossesse ou contacter :

Pontivy
CSAPA Douar Nevez
Tél. 02 97 25 93 78

Plouguernével
C.H.
Tél. 02 96 57 10 60
C.M.P.S.
02 97 27 37 70

